

Plan de protection du territoire face  
aux inondations : des solutions durables  
pour mieux protéger nos milieux de vie

# Travaux des bureaux de projets

Association des gestionnaires régionaux des cours d'eau du Québec

# Plan de la présentation

- Plan de protection du territoire face aux inondations
- Bureaux de projets
- Programme de résilience et d'adaptation face aux inondations
- Période de discussions et de questions

# Contexte – Inondations de 2017 et de 2019



Source : Pierre Lahoud

## Inondations de 2017 et de 2019

- Coûts de près d'un milliard de dollars pour les municipalités et le gouvernement.

## Inondations de 2017

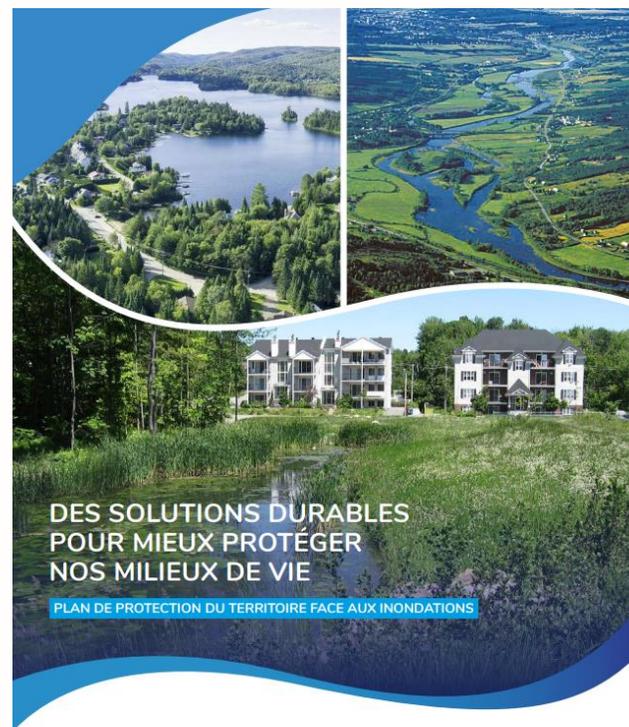
- Plus de 290 municipalités touchées et plus de 4 000 personnes évacuées;
- Mise en place d'une zone d'intervention spéciale (ZIS) sur le territoire de 210 municipalités.

## Inondations de 2019

- Plus de 240 municipalités touchées et plus de 10 000 personnes évacuées;
- Mise en place d'une ZIS en juillet 2019 sur le territoire de 776 municipalités.

# Plan de protection du territoire face aux inondations

- Rendu public le 3 avril 2020;
- Élaboré par le Groupe d'action ministériel en aménagement du territoire relatif aux inondations;
- Basé sur les 70 recommandations des comités municipal et scientifique.



Votre  
gouvernement

Québec

# PLAN DE PROTECTION DU TERRITOIRE FACE AUX INONDATIONS

Des solutions durables pour mieux protéger nos milieux de vie

Un investissement total de  
**479 M\$**

Principaux principes à respecter

Prévention, précaution, santé et qualité de vie, équité et solidarité sociales, protection de l'environnement et prise en compte des particularités territoriales

## OBJECTIF GÉNÉRAL

Accroître la résilience des communautés face aux risques d'inondations afin d'améliorer la sécurité des personnes et la protection des biens dans un contexte de changements climatiques



### Cartographier

Élaborer et diffuser une cartographie selon une méthodologie rigoureuse axée sur la gestion des risques, qui soutient la prise de décision en aménagement du territoire et en prévention des sinistres.

### Régir et encadrer

Moderniser les cadres légaux et réglementaires relatifs aux inondations en fonction des connaissances acquises au fil des ans et des réalités qu'imposent les changements climatiques et les caractéristiques de notre territoire.

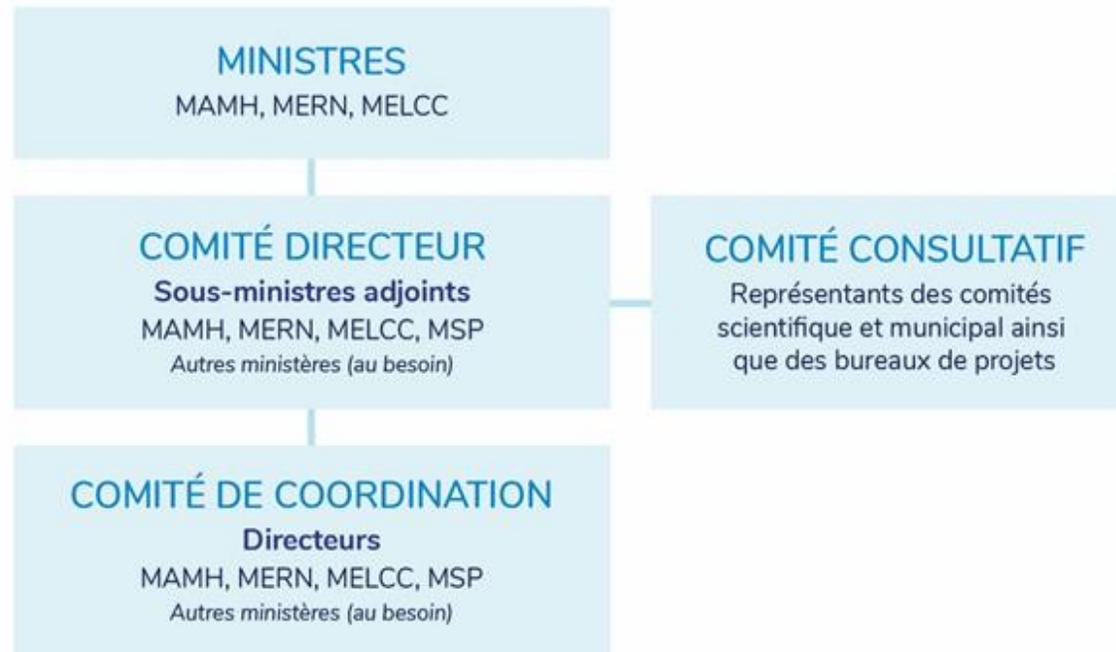
### Planifier et intervenir

Améliorer la cohérence des interventions à l'échelle des bassins versants et favoriser la résilience des communautés.

### Connaître et communiquer

Accéder à une information précise et à jour pour appuyer nos décisions.

# Mise en œuvre du Plan de protection du territoire face aux inondations – Gouvernance



# Axe d'intervention « Planifier et intervenir »

## Bureaux de projets

Objectif : Planifier à l'échelle des bassins versants les interventions en aménagement du territoire relatives aux inondations

**MESURE 9 :** Mettre en place des bureaux de projets pour la planification de l'aménagement des zones inondables à l'échelle de certains bassins versants

Porteur	Collaborateurs	Échéance
MAMH	MELCC, MERN, MSP, MAPAQ et autres ministères et organismes concernés	Automne 2020

Investissement : 89 M\$

Objectif : Soutenir la mise en place de mesures de résilience et d'adaptation face aux inondations

**MESURE 10 :** Soutenir la réalisation d'aménagements résilients

Porteur	Collaborateurs	Échéance
MAMH	MSP, MELCC, MERN, MTQ, MCC et MAPAQ	2021-2025

Investissement : 270 M\$

**MESURE 11 :** Soutenir la mise en place de mesures visant la relocalisation de bâtiments hors de secteurs jugés à risque élevé d'inondations

Porteur	Collaborateurs	Échéance
MAMH	MSP, MELCC, MERN, MTQ, MCC et MAPAQ	2021-2025

Investissement : 75 M\$

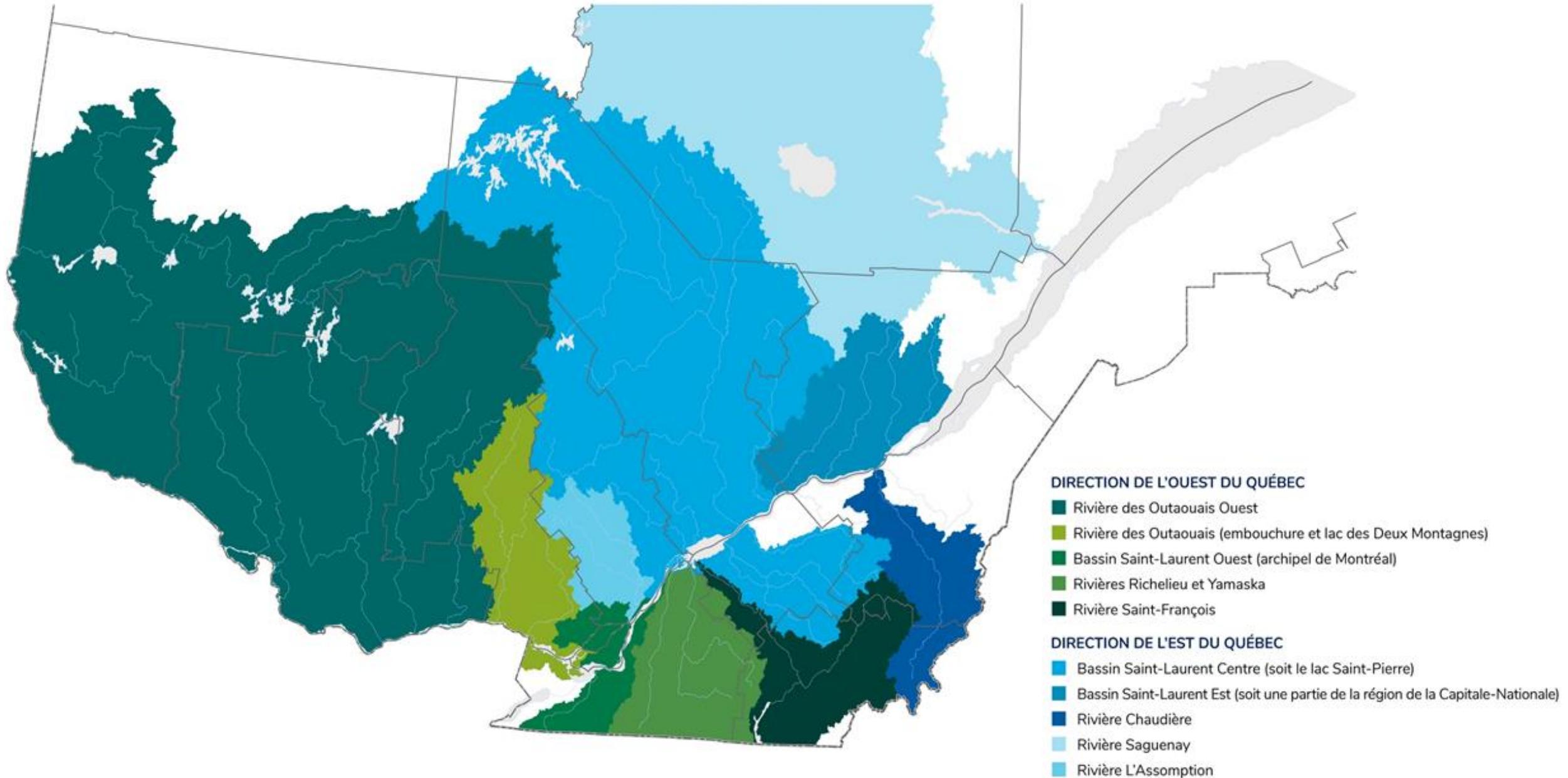


# Bureaux de projets

- 14 décembre 2020 : annonce du déploiement de dix bureaux de projets dans les principaux territoires à risque d'inondations;
- Investissement de 89 M\$.



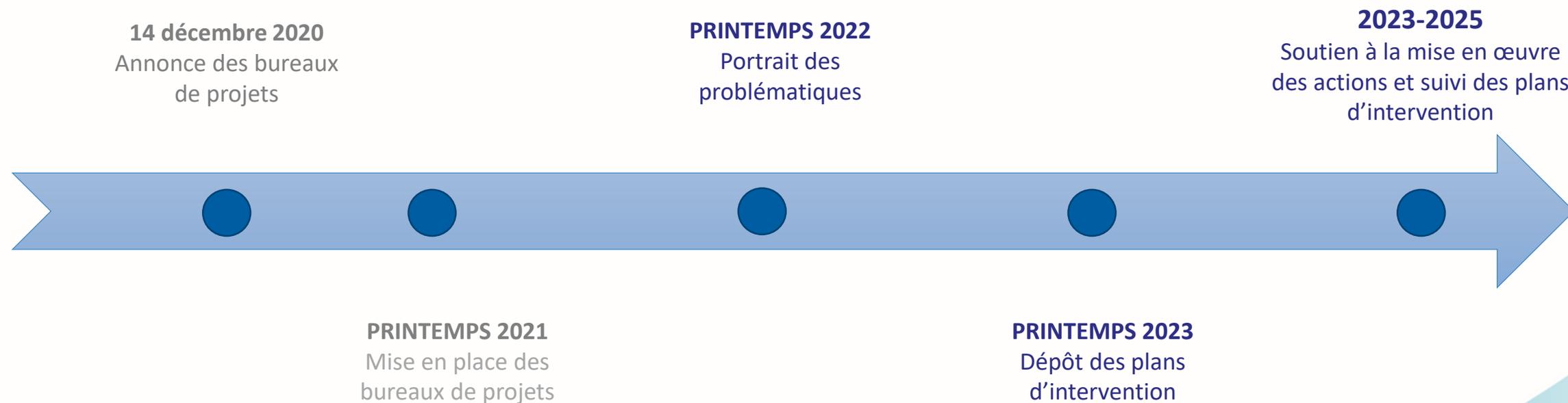
# Territoires des bureaux de projets



## Bureaux de projets – Mandats

- Réaliser un portrait des problématiques d'inondations existantes sur le territoire;
- Définir un plan d'intervention comprenant des mesures de résilience;
- Se concerter avec les parties prenantes touchées par les inondations;
- Soutenir le milieu municipal dans la mise en œuvre des actions prévues dans le plan d'intervention.

# Bureaux de projets – Échéancier



# Bureaux de projets – Concertation et mobilisation

## COMITÉ MUNICIPAL

- Représenter les intérêts des organismes municipaux
- Conseiller les bureaux de projets
- Contribuer au processus décisionnel à l'égard des mesures à inscrire au plan d'intervention

## TABLE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Composée des parties prenantes concernées (ex. : UPA, organismes de bassin versant, communautés autochtones, acteurs économiques)

- Représenter les intérêts des parties prenantes
- Conseiller les bureaux de projets

## POPULATION

- Participer aux consultations concernant l'élaboration du portrait des problématiques d'inondations et l'identification préliminaire de solutions
- Participer aux séances d'information publiques sur l'avancement des travaux des bureaux de projets

# Comité municipal – Constitution et mandats

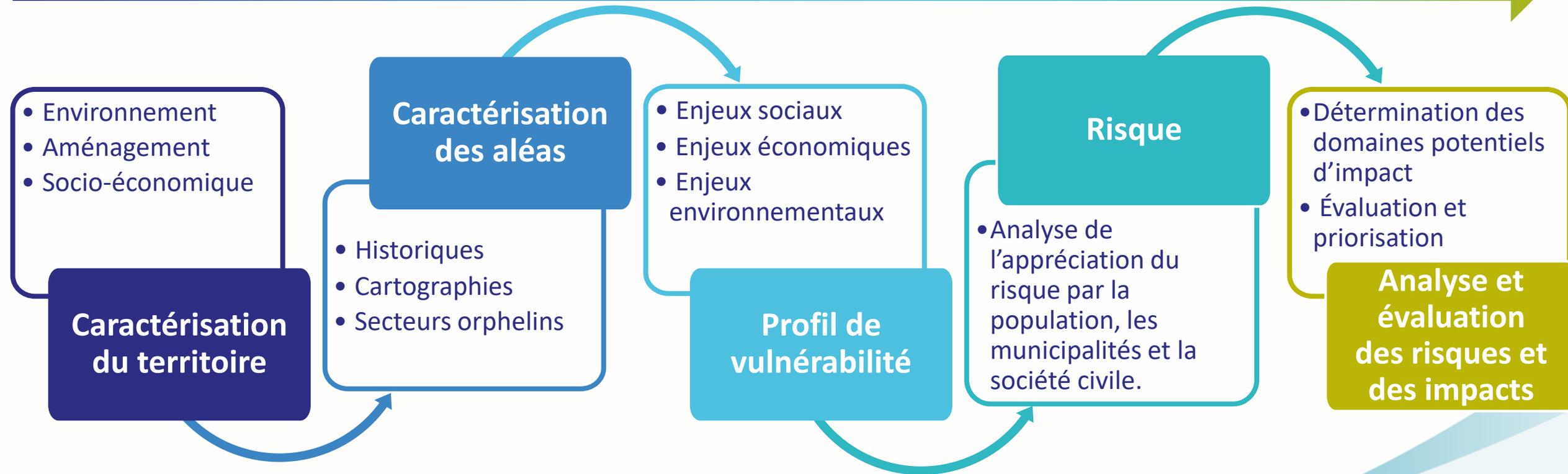
- Il est composé de ressources administratives de MRC et de municipalités.
- Mandat :
  - Représenter les intérêts des organismes municipaux;
  - Conseiller le bureau de projets;
  - Contribuer au processus décisionnel à l'égard des mesures à inscrire au plan d'intervention.
- Rencontres de démarrage ont eu lieu au cours de l'été 2021 et les deuxièmes rencontres sont débutées.

# Bureaux de projets – Échéancier des comités municipaux

AUTOMNE 2021

HIVER 2022

PRINTEMPS 2022 ...



# Axe d'intervention « Planifier et intervenir »

## Programme de résilience et d'adaptation face aux inondations (PRAFI)

Objectif : Soutenir la mise en place de mesures de résilience et d'adaptation face aux inondations

MESURE 10 : Soutenir la réalisation d'aménagements résilients

Porteur	Collaborateurs	Échéance
MAMH	MSP, MELCC, MERN, MTQ, MCC et MAPAQ	2021-2025

Investissement : 270 M\$



# Programme de résilience et d'adaptation face aux inondations (PRAFI) – Volet aménagements résilients

- Le programme s'adresse à tous les organismes municipaux admissibles, que le projet soit situé sur un territoire couvert ou non par un bureau de projets;
- L'aide financière accordée dans le cadre de ce programme ne peut excéder 75 % des dépenses admissibles du projet;

# Programme de résilience et d'adaptation face aux inondations (PRAFI) – Volet aménagements résilients

- Les critères de sélection des projets sont notamment les suivants :

1. Protection des personnes
2. Protection des biens
3. Porteur à l'échelle du bassin versant
4. Cohabitation avec l'eau
5. Pertinence de la solution proposée
6. Impact sur l'environnement
7. Capacité de réalisation du projet

# Réalisation d'aménagements résilients



- Infrastructures et aménagements pour la gestion durable des eaux de pluie et de ruissellement;
- Aménagements visant la création d'espaces de liberté pour les cours d'eau;
- Restauration et création de milieux humides;
- Renforcement et construction d'ouvrages de protection, et aménagements réduisant les risques liés aux inondations causées par les glaces.

# Études préliminaires, plans et devis

ACTIVITÉ	Territoire couvert par un bureau de projet	Territoire non couvert par un bureau de projet
Études préliminaires et de conception de solutions (études d'analyse de risques et d'analyse de solutions)	Non admissible*	Admissible
Activités de conception et confection de plans et devis	Admissible	Admissible
Estimation des coûts	Admissible	Admissible

\* Ces coûts sont admissibles seulement lorsque les plans d'intervention du bassin versant de la région où se situe le projet ne sont pas disponibles.

# Axe d'intervention « Planifier et intervenir »

## Programme de résilience et d'adaptation face aux inondations (PRAFI) – Volet relocalisation et immunisation

**MESURE 11** : Soutenir la mise en place de mesures visant la relocalisation de bâtiments hors de secteurs jugés à risque élevé d'inondations

Porteur	Collaborateurs	Échéance
MAMH	MSP, MELCC, MERN, MTQ, MCC et MAPAQ	2021-2025
Investissement : 75 M\$		

Ce volet est en cours d'élaboration.



# Période de discussions et de questions

